

15  
ANS

faje

FONDATION  
POUR L'ACCUEIL  
DE JOUR  
DES ENFANTS

Pour vous permettre  
de concilier votre travail et  
vos responsabilités familiales,  
vous placez votre enfant dans  
une crèche-garderie, dans une  
UAPE, un APEMS ou chez un-e  
accueillant-e en milieu familial.

La Fondation pour l'accueil de jour  
des enfants (FAJE) subventionne  
ces institutions depuis 2007, grâce à  
l'argent qu'elle reçoit du Canton, des  
employeurs vaudois et des communes\*.

Cela vous permet de payer l'accueil  
en proportion de votre revenu.



La FAJE a obtenu des fonds de la Confédération  
dans le cadre d'un programme mis en place sur  
une durée limitée.

Grâce à cet argent elle a pu mener en 2022  
une action spéciale en faveur des parents qui  
plaçaient leurs enfants dans une institution  
subventionnée.

Elle peut se permettre de renouveler cette  
opération exceptionnelle en novembre 2023.



La FAJE finance  
directement la réduction  
de 20% de votre facture  
du mois de novembre 2023.

Pour tout complément d'information:  
Sylvie Lacoste, Directrice de la FAJE  
021 613 03 82

\*La Loterie romande apporte également son soutien.

